



Hospices Civils de Lyon

# L'Hôpital Edouard Herriot met en place un stationnement payant pour les usagers

A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2014



## Information destinée aux usagers

- Pour améliorer les conditions de circulation et de stationnement dans l'enceinte de l'hôpital.
- Parce que l'hôpital Edouard Herriot va subir d'importants travaux en son cœur, qui vont perturber fortement le stationnement et la circulation.

## Vous devez choisir le type de durée dès la prise de ticket à l'entrée du site

### Dépose-minute

Pour une dépose rapide et facile des patients au plus près des pavillons.  
Les zones dépose-minute sont indiquées par des panneaux et une signalisation au sol.

- > Accès gratuit pour une durée de 40 min. maximum  
De 40 min à 1 h : forfait de 1,60 €  
Au-delà d'1 h : + 1 € / 5 min

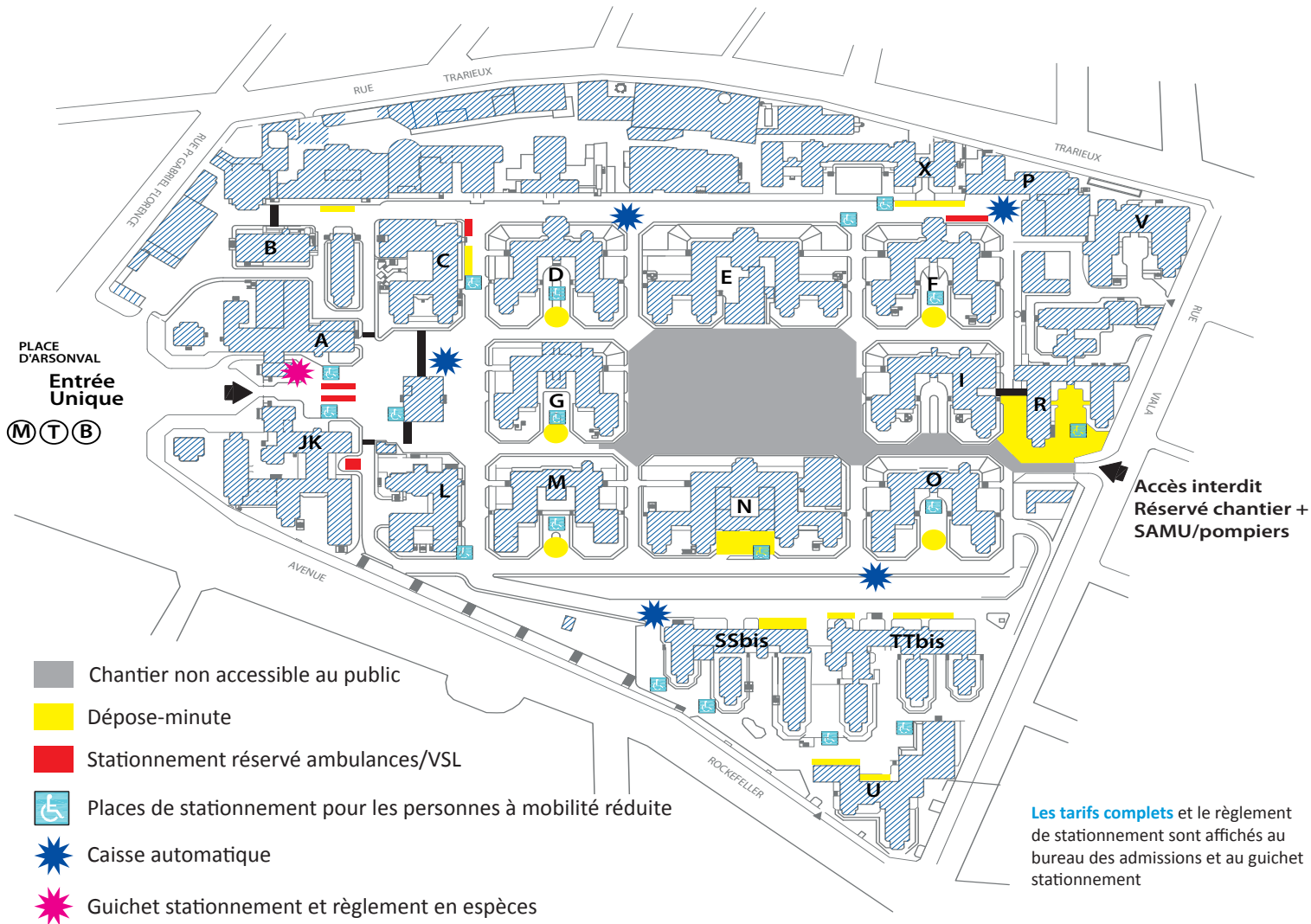
### Parking longue durée

- > Accès gratuit pour une durée de 40 min. maximum, puis :  
De 40 min à 1 h : 1,30 €  
Au-delà d'1 h : + 60 cts / 20 min  
Au-delà de 2 h : + 50 cts / 20 min
- Lorsque la capacité maximale est atteinte, l'accès au site n'est possible qu'en dépose-minute.

## Paiement :

- > Vous pouvez régler par carte bancaire ou en espèces, aux 5 caisses automatiques réparties sur l'hôpital ou au guichet stationnement situé à l'entrée du site (vers le pav. A).
- > Vous pouvez aussi régler directement à la barrière de sortie, sans quitter votre véhicule, en introduisant successivement votre ticket et une carte bancaire.

- > Le ticket validé est à conserver après le règlement pour ouvrir les barrières. Il sert également de reçu.
- > Attention : en cas de perte de ticket, vous devrez payer un forfait de 40 €.



PLACE D'ARSONVAL  
**Entrée Unique**  
 (M) (T) (B)

**Accès interdit  
 Réservé chantier +  
 SAMU/pompiers**